BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3380

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

444 251 706 RCS Lyon.
S.R.P POLYSERVICES.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 150000.00 EUR.
Adresse : 378, Avenue De l'Industrie, 69140 Rillieux-la-Pape.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : ENTREPRISE GUY CHALLANCIN la forme : SAS l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 9-11 avenue Michelet - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE le montant du capital : 1 075 000 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 572 053 833 RCS BOBIGNY Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : S.R.P POLYSERVICES la forme : SAS l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 378 avenue de l'Industrie - 69140 RILLIEUX-LA-PAPE le montant du capital : 150 000 € le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 444 251 706 RCS LYON L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 8 481 520 € passif : 4 658 086 € Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : En application des articles L.236-3 II 3° et R.236-1 du Code de commerce, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de la société absorbante contre des actions de la société absorbée. Il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange Le montant prévu de la prime de fusion : Néant La date du projet commun de fusion : 24 novembre 2025 Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société Absorbée le 26 novembre 2025 au RCS de LYON Pour la société Absorbante le 26 novembre 2025 au RCS de BOBIGNY..